



Procédure et calendrier de Sélection

Sélection des Candidats

Les candidats sont sélectionnés sur dossier par un jury universitaire. Ils devront également passer un entretien avec leur futur employeur/maître d'apprentissage en entreprise.

Les futurs candidats à la formation sont encouragés à initier très tôt des démarches de recherche d'apprentissage, si possible **dès le mois de mars**, pour optimiser leurs chances d'intégrer la formation. Cette démarche consiste à envoyer un CV **ciblé** accompagné d'une lettre de motivation aux entreprises du secteur, en région PACA ou dans leur région d'origine.

La recherche directe, par le candidat, de son contrat d'apprentissage est un signe de motivation qui constitue un **élément positif** pour sa sélection.

Calendrier de sélection :

- Ouverture des candidatures : **début mars**
- Date limite de dépôt des candidatures : **1er juin 2018**
- Information des candidats sur la sélection de leur dossier : **8 juin 2018** au plus tard
- Entretien avec les employeurs : démarche personnelle de **mars à juillet** assistée par la formation (propositions de contrats d'apprentissage ou de stage obtenues auprès des entreprises partenaires).

Rentrée - Inscription

- Rentrée : réunion de rentrée et début des enseignements le **lundi 17 septembre 2018 à 9h en salle C-3-1** (bâtiment TP chimie)
- La signature du contrat d'apprentissage doit intervenir avant fin septembre
- L'inscription pédagogique a lieu fin septembre / début octobre (les frais d'inscription universitaires sont pris en charge par la formation)

[Contacts](#)

Source URL: <http://licence-icpac-unice.fr/fr/proc%C3%A9dure-et-calendrier-de-s%C3%A9lection>